



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/555
28 septembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
Point 82 de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

La situation monétaire internationale actuelle

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 3	2
II. LE SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL DANS LA DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 80	4 - 17	2
III. LE PROCESSUS D'AJUSTEMENT DANS LES PAYS DEVELOPPES A ECONOMIE DE MARCHÉ : FLUX DE CAPITAUX, TAUX DE CHANGE FLOTTANTS ET COORDINATION DES POLITIQUES	18 - 43	5
A. Le rôle des taux de change flottants	20 - 31	6
B. Zones cibles, coordination et surveillance : les éléments d'un régime de taux de change plus viable ..	32 - 43	9
IV. LE SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL ET LES AJUSTEMENTS AXES SUR LA CROISSANCE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT ...	44 - 77	12
A. Ajustements axés sur la croissance	44 - 52	12
B. Evolution des marchés financiers	53 - 65	13
C. Sources officielles de liquidités	66 - 77	19
V. CONCLUSIONS	78 - 96	22
ANNEXE. Propositions pour la convocation d'une conférence internationale sur les questions monétaires		30

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport a été établi comme suite à la décision 41/442 de l'Assemblée générale en date du 5 décembre 1986, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général "d'établir un rapport sur la situation monétaire internationale actuelle, en tenant compte des récents débats et des faits nouveaux concernant cette question ... et, à cet égard, de fournir des renseignements sur les propositions qui ont été faites au cours des dernières années par des gouvernements, des personnalités et des organisations en vue de convoquer une conférence internationale sur les questions monétaires".

2. On trouvera au début du rapport une définition de certaines des fonctions et des caractéristiques souhaitables du système monétaire international, ainsi qu'un bref exposé de certains des principaux domaines de l'économie internationale actuelle où des problèmes se posent. Pour la deuxième moitié des années 80, ce sont essentiellement les politiques d'ajustement économique qui revêtent la priorité : des ajustements sont indispensables pour supprimer les déséquilibres entre les principales puissances économiques et relancer la croissance économique dans les pays en développement. Les deux parties centrales du rapport sont consacrées au rôle que peut jouer le système monétaire international pour faciliter ces ajustements. Les propositions qui ont été faites en vue de la convocation d'une conférence internationale sur les questions monétaires et financières sont récapitulées dans l'annexe.

3. Deux rapports complémentaires du Secrétaire général ont été soumis à l'Assemblée générale à sa quarante-deuxième session - l'un consacré à la situation de la dette internationale au milieu de 1987 (A/42/523) et l'autre au transfert net de ressources des pays en développement aux pays développés (A/42/272-E/1987/72). On trouvera en outre des renseignements généraux au chapitre IV de l'Etude sur l'économie mondiale 1987 1/, au chapitre V de l'Etude sur l'économie mondiale 1986 2/, et dans deux rapports antérieurs, intitulés "La réforme monétaire internationale et les pays socialistes" et "Les transformations institutionnelles des marchés financiers internationaux pendant les années 80" 3/. En outre, les problèmes abordés dans le présent rapport sont examinés plus longuement dans divers rapports établis par le secrétariat de la CNUCED 4/. Le présent rapport n'a pas pour objet d'élargir les analyses présentées dans ces documents antérieurs; il vise plutôt à souligner à quel point les conclusions desdits rapports conservent leur importance dans le cadre du processus actuel d'ajustement international.

II. LE SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL DANS LA DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 80

4. Les consultations et la coopération monétaires internationales ont pour objectif de créer des conditions favorables au commerce et aux investissements internationaux. Les arrangements en place ont fait l'objet de nombreuses critiques ces dernières années. Il y a quelque temps déjà que les pays en développement, par l'intermédiaire du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales (Groupe des Vingt-Quatre) et par d'autres voies, disent que le fonctionnement du système actuel ne permet pas de tenir compte de leurs problèmes. Plus récemment, les fluctuations marquées des taux de change des principales devises et la persistance des déséquilibres commerciaux entre les

principaux partenaires commerciaux du monde ont entraîné la mise en question et la critique du système actuel dans les pays développés eux aussi. On souhaite donc de bien des côtés, même si les prémisses et les motivations sont différentes, que le système monétaire international soit revu. On trouvera dans l'annexe certaines suggestions en vue d'une nouvelle conférence monétaire internationale.

5. La situation monétaire internationale recouvre des situations et des problèmes extrêmement divers. Certains, tels que les rapports monétaires des pays du Conseil d'assistance économique mutuelle avec le reste du monde, ne seront pas abordés dans le présent rapport. On s'attachera ici au fonctionnement du système monétaire tel qu'il est défini par les arrangements monétaires internationaux entre membres du Fonds monétaire international (FMI).

6. Les arrangements monétaires internationaux ont pour objet de concilier les politiques de gouvernements souverains dans des domaines où leurs intérêts économiques peuvent être profondément incompatibles. Le problème primordial, et le plus évident, est celui des taux de change : la détermination en est par définition une question d'intérêt mutuel à long terme. Il n'y a cependant pas de réponse évidente à la question de savoir si, pour un pays donné, il est plus intéressant d'avoir un taux de change sous-évalué, qui gonfle la demande de produits d'importation, ou un taux de change surévalué, qui a des effets préjudiciables à la production intérieure et à l'emploi. Un deuxième problème a trait au processus d'ajustement visant à corriger les déséquilibres de la balance internationale des paiements. Qu'un pays s'efforce de corriger un déséquilibre extérieur, ses partenaires en ressentiront inévitablement les effets. Dans le cadre du système actuel, ce sont habituellement les pays déficitaires qui sont obligés d'entamer un processus d'ajustement; ces mesures ont généralement pour conséquence, à l'extérieur, de réduire la demande et la production dans les pays qui en sont les partenaires commerciaux.

7. On attend du système monétaire international qu'il facilite aux divers gouvernements la poursuite d'objectifs qui peuvent être contradictoires. Comme il est dit dans les statuts du FMI, il faut que le système permette d'"abrégier la durée et réduire l'ampleur des déséquilibres des balances de paiements des membres" et leur fournisse "la possibilité de corriger les déséquilibres de leurs balances des paiements sans recourir à des mesures préjudiciables à la prospérité nationale ou internationale" 5/.

8. Selon la conjoncture économique, on remarque plus tel ou tel défaut qui empêche le système de répondre à ces exigences; les solutions proposées varient également, mais elles concernent habituellement trois domaines principaux : le fonctionnement du système des taux de change; le volume des liquidités internationales disponibles, notamment des réserves internationales; et le rôle des institutions financières internationales, en particulier du FMI. Tous ces aspects du système ont évolué au cours des années, mais à un rythme plus lent que celui des rapides modifications structurelles qui ont simultanément affecté les relations économiques internationales et les marchés financiers. Pour déterminer dans quelle mesure les arrangements actuels sont satisfaisants, il faut examiner ce que l'on attend en général du système monétaire international dans le cadre de la situation économique mondiale actuelle et compte tenu de ce qui se passe sur les marchés financiers mondiaux.

9. L'un des objectifs d'un système monétaire international qui fonctionne bien est de faciliter les ajustements internationaux pour éliminer des déséquilibres fondamentaux, entre pays et à l'intérieur de ceux-ci, aussi rapidement que possible, et au moindre préjudice pour le volume de l'activité économique. Pendant le processus d'ajustement, les pays ont besoin de réserves internationales et de liquidités pour gagner du temps et éviter ainsi que leur activité intérieure ne subisse à court terme des effets nocifs d'une ampleur inutile. C'est l'un des buts premiers du système monétaire international que de fournir ces réserves et les liquidités supplémentaires voulues. Il faut que ce système permette une croissance des réserves internationales adaptée à la fois à l'évolution du volume des courants commerciaux (qui est en expansion, mais de plus en plus instable pour nombre de pays) et à la configuration imprévisible des transactions financières internationales. Il doit aussi garantir à tous les pays l'accès à des liquidités internationales qui leur donnent la souplesse financière nécessaire tant pour apporter des ajustements à leur économie que pour absorber les perturbations à court terme. Il faut aussi qu'entre dans ce système un régime des changes entre devises tel que les ajustements nécessaires s'en trouvent facilités, et qui n'exerce pas une influence perturbatrice sur l'activité économique intérieure ou les relations économiques internationales. Enfin, et ce n'est pas le moins important, il faut que le système soit tel que les participants soient convaincus qu'il permette de répondre à ces exigences de manière satisfaisante.

10. Il serait fort profitable pour le fonctionnement du système monétaire international et la confiance qu'il inspire qu'existent des "règles du jeu", sans équivoque et universellement acceptées, définissant la manière dont ses objectifs devraient être poursuivis. Il n'en existe pas à l'heure actuelle. Par lui-même, le système actuel ne garantit pas nécessairement la disparition des déséquilibres sous-jacents des paiements internationaux et ne donne pas aux partenaires de "règles", de sanctions ou de stimulants qui faciliteraient le retour rapide à une situation viable à long terme. En conséquence, les ajustements ne sont pas nécessairement apportés d'une manière qui favorise la croissance de la production mondiale et de l'emploi et qui bénéficie à toutes les parties en cause. Le système n'est en particulier pas symétrique dans la manière dont sont traités les pays qui accumulent d'importants excédents de leurs comptes des opérations courantes et ceux qui enregistrent des déficits importants.

11. On voit d'autant mieux les insuffisances du système qu'il ne peut corriger les déséquilibres entre pays développés à économie de marché et ceux que connaissent les pays auxquels leur dette cause des difficultés. Ces problèmes ont commencé à se manifester à la fin des années 60 mais sont devenus particulièrement apparents au début des années 80; quelque cinq années plus tard, loin d'être corrigés, ils ont empiré, et il semble maintenant qu'ils risquent de durer jusque dans les années 90. La conséquence la plus évidente a été le comportement médiocre de l'économie mondiale au cours de cette période.

12. Dans les pays développés à économie de marché, les déséquilibres persistent sous la force d'un chômage qui se maintient à un niveau élevé dans bien des pays et de déséquilibres sans précédent des échanges entre les trois principaux pays du groupe. On a vu également se prolonger un désalignement des taux de change entre les principales devises, tandis que les taux d'intérêt réels, après avoir pendant un temps limité atteint des niveaux records, demeurent élevés, empêchant une croissance accélérée.

13. Il est impossible que ces déséquilibres se poursuivent longtemps sans finir par ralentir encore la croissance économique. Ce qui est à craindre, c'est que l'on finisse par ne plus trouver de sources de financement des déficits des comptes des opérations avec l'extérieur et que ceux-ci entraînent alors des modifications brutales et néfastes des variables financières internationales. On voit maintenant la hausse des taux d'intérêt et les pressions protectionnistes donner corps à cette menace.

14. Dans les pays en développement, les problèmes de balance des paiements et autres difficultés résultant de la dette internationale sont de plus en plus répandus. Comme il a été vu ailleurs (A/42/272-E/1987/72), le transfert net de ressources depuis l'ensemble de ces pays s'élève actuellement à environ 24 milliards de dollars par an 6/, ce qui a inévitablement des conséquences néfastes sur leur croissance économique.

15. Dans bien des pays en développement, le déséquilibre extérieur sous-jacent a été occulté, et on a rétabli un semblant d'équilibre en ajustant bon gré mal gré des variables réelles ou financières. Les dettes ont été réaménagées (ou encore, dans certains cas, les paiements ont été unilatéralement suspendus); les importations ont été réduites; les dépenses intérieures, notamment les investissements, ont connu une compression; enfin, les taux de change ont été ajustés.

16. Un certain nombre de pays à économie planifiée ont connu eux aussi des problèmes de paiements extérieurs. Ceux-ci ont été surmontés entre 1982 et 1984 grâce à des méthodes dont les effets sont analogues à ceux des efforts d'ajustement des pays à économie de marché. Les déséquilibres sous-jacents se sont manifestés récemment par la réapparition du déficit du compte des opérations courantes dans un certain nombre de pays à économie planifiée 7/. Dans les pays en développement comme dans les pays à économie planifiée, les restrictions imposées aux importations ont certes permis d'arriver à un semblant d'équilibre extérieur à court terme, mais sans que soient réglés pour autant les aspects à long terme du problème.

17. Le cadre extérieur auquel cherchent à s'adapter les petits pays ne sera lui-même pas en équilibre tant que demeureront les déséquilibres entre principaux pays industrialisés. Il en résulte que nombre de pays en développement et de pays à économie planifiée qui ont déjà plusieurs années d'ajustement derrière eux n'ont retrouvé ni leur rythme de croissance économique ni leur crédit sur les marchés financiers internationaux.

III. LE PROCESSUS D'AJUSTEMENT DANS LES PAYS DEVELOPPES A ECONOMIE DE MARCHE : FLUX DE CAPITAUX, TAUX DE CHANGE FLOTTANTS ET COORDINATION DES POLITIQUES

18. L'un des problèmes auxquels le système monétaire international est actuellement confronté est celui de la persistance du déficit du compte des opérations courantes des Etats-Unis d'Amérique et des excédents de la République fédérale d'Allemagne et du Japon. Ces déséquilibres n'ont pour l'essentiel pas pu être corrigés parce que les Etats-Unis ont pu attirer des apports de capitaux suffisants du reste du monde pour financer à la fois leur déficit budgétaire et les

insuffisances de l'épargne intérieure. Les flux nets de capitaux du Japon vers les Etats-Unis ont augmenté régulièrement, passant de 8,3 milliards de dollars en 1980 à 53,4 milliards de dollars en 1986; les flux nets depuis les Etats membres de la Communauté économique européenne, qui étaient négatifs en 1980 (-8,4 milliards de dollars), ont atteint 26 milliards de dollars en 1986, une grande part de ce montant correspondant à la République fédérale d'Allemagne 8/.

19. Dans les premières années de la décennie, l'ampleur de cette demande d'actifs libellés en dollars a été telle qu'elle a entraîné une hausse du dollar, ce qui a exacerbé le déficit commercial des Etats-Unis. Toutefois, comme les forces du marché l'ont marqué au début de 1985, il était improbable que le déficit de la balance des opérations courantes des Etats-Unis puisse se prolonger indéfiniment et le dollar a commencé à se déprécier. L'Accord du Plaza de septembre 1985 a permis de lancer dans les principaux pays à économie de marché un certain nombre de mesures coordonnées visant à faire en sorte que la dépréciation du dollar soit méthodique. Deux ans plus tard, après un réalignement important de la valeur des monnaies et certaines mesures de soutien extérieures et intérieures, les déséquilibres extérieurs commencent seulement à donner des signes d'amélioration.

A. Le rôle des taux de change flottants

20. Lorsqu'on a abandonné les taux de change fixes au début des années 70, on avait avancé que des taux de change flottants faciliteraient le processus d'ajustement international car ils tendraient vers des valeurs d'équilibre à long terme et amèneraient donc un équilibre à long terme des paiements et des recettes extérieurs des pays. A court terme, on comptait que les fluctuations des taux de change permettraient d'absorber les chocs extérieurs et de donner aux pays une plus grande autonomie en matière de politique économique.

21. Les taux de change flottants ont permis de traverser une période de perturbations et de modifications institutionnelles importantes dans l'économie mondiale. La convertibilité des monnaies a été maintenue et il n'y a pas de restriction généralisée sur les flux commerciaux ou les flux de capitaux. Les taux de change flottants ont permis d'introduire la déréglementation financière et d'amorcer une évolution vers une plus grande mobilité des capitaux; les pays développés à économie de marché ont également été en mesure de poursuivre avec une relative aisance des politiques fortement déflationnistes.

22. Malgré ces avantages, le système, comme l'ont montré quelque 15 années d'expérience des taux de change flottants, présente également de sérieux inconvénients. Contrairement à ce qu'on attendait, les taux de change n'ont pas toujours tendu vers leurs valeurs d'équilibre à long terme, c'est-à-dire des valeurs compatibles avec des tendances viables à long terme, du compte des opérations courantes comme du compte de capital. On s'accorde très généralement à considérer qu'il y a eu au cours des années 80 des périodes prolongées où les taux de change entre certaines des principales monnaies ont été désalignés, c'est-à-dire qu'ils ne rendaient pas bien compte du rapport entre les caractéristiques et situations économiques sous-jacentes des pays en cause. Comme il a été noté par le Groupe des Dix, il y a eu des "mouvements à moyen terme importants des taux de change réels" 9/. On peut même dire que l'ampleur des fluctuations des taux de change a été plus importante qu'on aurait pu l'escompter si le marché avait simplement été en train d'évoluer vers un équilibre à long terme.

23. Le système des taux de change flottants présente pour autre caractéristique l'instabilité des fluctuations à court terme. Quel que soit l'indicateur utilisé, l'instabilité à court terme a été beaucoup plus marquée que dans le cadre du système de Bretton Woods. Une étude donne à penser que l'instabilité des taux de change nominaux a été six fois plus importante (et trois fois plus importante en valeur réelle) que du temps des taux fixes 10/.

24. L'instabilité des taux de change à court terme ne s'explique pas par les variables économiques fondamentales. Il arrive même que le sens de l'évolution ne corresponde pas à la situation économique sous-jacente des pays en cause. Il en est résulté une forte incertitude sur l'évolution future des taux de change.

25. Selon le Groupe des Dix, l'instabilité des taux de change a été aggravée par des politiques incohérentes et mal adaptées, qui ont entraîné des résultats économiques divergents 11/. Le système des taux de change flottants ne comporte pas de mécanisme interne qui vienne corriger rapidement des anomalies telles qu'une politique de resserrement du crédit accompagnée par une politique budgétaire d'expansion; les taux de change tendent plutôt à s'adapter au rapport entre les politiques économiques des pays et à traduire ce rapport. Par exemple, sauf modification compensatrice dans d'autres pays, un resserrement du crédit par le biais d'une hausse des taux d'intérêt entraîne généralement une appréciation de la monnaie nationale. Le manque de cohérence des politiques poursuivies par les grands pays industrialisés et le manque de coordination entre ces pays, notamment en matière de politique budgétaire, ont été au nombre des grandes causes de l'instabilité à court terme des taux de change comme de leur désalignement à plus long terme depuis le début des années 80 12/.

26. Le désalignement et l'instabilité croissante des taux de change ont également été causés par la spéculation sur les devises, facilitée elle-même par l'expansion des marchés internationaux des capitaux. Les mouvements spéculatifs s'intensifient généralement lorsque la Bourse s'attend à ce qu'une monnaie devienne encore plus surévaluée (ou sous-évaluée). On peut alors réaliser un bénéfice en achetant la monnaie surévaluée et en la revendant plus tard, avant que cette surévaluation ne se corrige d'elle-même. De ce fait, l'ampleur du désalignement tend à s'accroître jusqu'à ce que le cours de la devise en cause finisse par s'effondrer sans préavis en direction de la valeur appropriée. Des mouvements spéculatifs, et donc un désalignement, se produisent aussi quand la politique gouvernementale n'est pas crédible : en spéculant contre les politiques gouvernementales, on peut aider à réaliser ses propres pronostics si la spéculation prend suffisamment d'ampleur.

27. Les mouvements spéculatifs et autres mouvements de capitaux à long terme et à court terme ont désormais plus d'importance pour la détermination des taux de change que le pouvoir d'achat relatif et la situation commerciale; ils ont également dépassé tout ce qu'on jugeait possible à l'époque où a été introduit le système des taux de change flottants. L'ampleur de ces mouvements a encore limité l'aptitude des gouvernements à influencer les taux de change, et accru l'instabilité à court terme des taux.

28. Si l'on veut que les taux de change jouent un rôle important dans les ajustements internationaux, il faudrait qu'ils servent d'indicateurs fondamentaux de la répartition des ressources à l'intérieur d'une économie nationale donnée, et entre un pays et le reste du monde. Les désalignements persistants entre les principales monnaies empêchent les taux de change de remplir cette fonction et peuvent avoir d'énormes conséquences néfastes résumées par un auteur de la manière suivante : "déséquilibres massifs des paiements, ayant pour conséquence des investissements internationaux sans rapport avec la pénurie réelle de capitaux, échelonnement optimal de la consommation faussé, coût inutile des ajustements tandis que les ressources font la navette entre le secteur des biens échangeables et celui des biens non échangeables, destruction des capacités de production, possibilité d'un effet de cliquet sur l'inflation et pressions protectionnistes" 13/.

29. Les effets préjudiciables à l'investissement du désalignement sont particulièrement inquiétants du fait de ses conséquences sur la croissance à long terme. Un taux de change désaligné peut faire que certains placements ne soient plus profitables sur les marchés mondiaux, qu'ils soient donc abandonnés et que d'éventuels placements futurs soient jugés plus risqués. Cet effet du désalignement peut se trouver aggravé si, même une fois le taux de change réel revenu à son niveau initial, les frais généraux qu'entraînerait une rentrée sur ce marché sont assez importants pour en détourner les placements. Une dépréciation réelle supplémentaire peut alors être nécessaire pour inciter les sociétés à revenir et pour ramener les flux d'échanges à leur configuration antérieure 14/.

30. Tout cela donne à penser que les incertitudes accrues nées du système des taux de change flottants ont une influence néfaste sur le volume des échanges mondiaux. D'un autre côté, l'utilisation d'instruments financiers tels que la couverture à terme, les opérations à terme et les options peut réduire le risque que présentent les transactions en devises (encore que chacun de ces instruments présente un coût en rapport direct avec la variabilité des taux de change). Ce que l'on sait des effets de l'instabilité des taux de change sur le volume des échanges ne permet pas de tirer des conclusions nettes 15/. L'une des plus récentes des diverses études consacrées à cette question fait apparaître que l'augmentation de la variabilité des taux de change réels a joué un rôle important dans le ralentissement des échanges internationaux depuis 1973, mais que la baisse du taux de croissance de la production et le ralentissement de l'intégration économique entre les pays industrialisés ont eu un rôle encore plus important 16/.

31. Selon le Groupe des Dix, l'adoption de politiques rationnelles, crédibles et stables dans tous les pays, surtout dans les plus grands, pourrait avoir une influence fondamentale sur la stabilité des taux de change 17/. Dans un contexte d'interdépendance mondiale de plus en plus marquée, il faut pour cela une coordination des politiques économiques. Les taux de change flottants n'ont pas été accompagnés d'une coordination des politiques suffisante pour permettre au système monétaire international de bien fonctionner.

B. Zones cibles, coordination et surveillance : les éléments d'un régime de taux de change plus viable

32. On s'accorde généralement à reconnaître que l'ancien régime de taux de change fixes était trop rigide, mais que le régime actuel de taux flottants est trop instable. L'une des autres formules possibles serait un système fondé sur des "zones cibles" 18/. Le Groupe des Dix définit les zones cibles pour les taux de change des principales monnaies comme "... de larges marges autour d'un ensemble ajustable de taux de change conçus pour être en harmonie avec une structure durable de balance des paiements..." 19/. Les zones cibles supposent des estimations des taux de change d'équilibre réels et peuvent être définies sous différentes formes selon l'étendue des marges, la fréquence des réalignements, la publicité qui leur est donnée (zones "publiques" ou "confidentielles") et le degré d'engagement de rester à l'intérieur des marges (zones "dures" ou "souples").

33. Le Système monétaire européen (SME) est un accord de zone cible qui repose sur des taux de change nominaux organisés autour d'une monnaie composite, l'Unité monétaire européenne (ECU). C'est un système de zone cible "dure" et "publique" qui impose à ses membres le strict engagement d'intervenir pour maintenir les taux bilatéraux à l'intérieur des marges fixées. Il vise à préserver la stabilité des taux de change nominaux et non réels, ce qui a pour effet que ses membres peuvent subir des variations de prix relatives sans réaligner leurs taux. De plus, il prévoit le réalignement des taux bilatéraux nominaux en cas de "déséquilibre fondamental". Entre l'adoption du système en 1979 et le milieu de 1987, il n'y a eu que 12 réalignements de ce type, bien que l'économie mondiale ait connu de graves perturbations.

34. Un certain nombre d'études utilisant d'autres mesures des taux de change et des fréquences de données différentes montrent que l'instabilité à court terme des taux de change au sein du Système a sensiblement diminué, tant du point de vue nominal que du point de vue réel 20/. Cette tendance à une plus grande stabilité, qui s'est accentuée après 1982, contraste avec le comportement des taux de change à l'extérieur du Système.

35. Les tenants du système des zones cibles affirment que celui-ci améliorerait la coopération au niveau macro-économique puisque les taux de change devraient être homogènes pour pouvoir se maintenir. Il renforcerait la discipline au sein du système monétaire, car les membres feraient davantage pression les uns sur les autres lors de la négociation de leurs taux de change fondamentaux. Il réduirait aussi la dissymétrie de l'ajustement au niveau international, car les économies dominantes seraient soumises aux mêmes contraintes externes que les petites 21/.

36. L'une des grandes difficultés des zones cibles serait de fixer d'un commun accord des taux de change d'équilibre à long terme, surtout lorsque, comme c'est le cas actuellement, le système monétaire, et notamment les taux de change, sont très perturbés. Après la fixation des taux cibles, le système ne pourrait survivre qu'au prix d'une nette amélioration de la coordination macro-économique. Des politiques budgétaires fortement divergentes seraient incompatibles à moyen terme avec les zones cibles, mais l'adhésion rigide au système risquerait aussi d'entraîner d'importantes fluctuations des prix relatifs. Un système de zones cibles ne serait donc pas suffisant pour améliorer le fonctionnement du système des taux de change : il faudrait des arrangements pour le soutenir.

37. Le Groupe des Vingt-Quatre a proposé en 1985 un mécanisme qui pourrait améliorer la coordination des politiques économiques intérieures entre les grands pays industrialisés. Ce système supposerait que des consultations et des négociations aient lieu régulièrement dans le cadre du FMI au sujet d'un ensemble cohérent d'objectifs et d'un ensemble de politiques permettant d'atteindre collectivement ces objectifs. Le but pourrait être de chercher à atteindre un ensemble de résultats, d'"indicateurs objectifs" ou de "cibles" qui paraissent réalisables à moyen terme et souhaitables pour toutes les parties... Le deuxième stade consisterait à comparer les résultats réels aux objectifs ou indicateurs recommandés et d'examiner les mesures à prendre lorsque les deux ne concordent pas 22/.

38. Quelques progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'amélioration de la coordination des politiques macro-économiques. Une première étape a été l'Accord du Plaza de septembre 1985, aux termes duquel les cinq grandes puissances économiques ont décidé des mesures concertées pour provoquer une chute contrôlée du dollar des Etats-Unis. Au Sommet de Tokyo de 1986, le Groupe des sept pays industrialisés a adopté le principe des indicateurs, tandis qu'au Sommet économique organisé à Venise en juin 1987, il a notamment déclaré ce qui suit :

"La coordination des politiques et des performances économiques est un processus permanent qui évoluera et dont l'efficacité ira en s'améliorant. Les chefs d'Etat et de gouvernement approuvent ce qui a été convenu par le Groupe des sept ministres des finances pour renforcer avec l'aide du FMI, la surveillance de leurs économies en utilisant des indicateurs économiques qui comprennent les taux de change. En particulier :

a) L'engagement pris par chaque pays d'élaborer des objectifs et des projections à moyen terme pour son économie, et celui pris par le Groupe d'élaborer des objectifs et des projections, qui soient mutuellement cohérents tant individuellement que collectivement;

b) L'utilisation d'indicateurs de performance pour examiner et évaluer les tendances économiques en cours et pour déterminer s'il y a des divergences importantes par rapport à la trajectoire prévue, qui nécessitent d'envisager des mesures correctrices." (A//42/344, annexe, par. 11)

39. Les ministres des finances se sont mis d'accord sur six indicateurs (croissance de la production, commerce, équilibre budgétaire, inflation, taux d'intérêt et taux de change) qu'ils utiliseront pour suivre les résultats de leurs économies. Le fait que le taux de change fasse partie des indicateurs signifie implicitement que l'on utilisera une forme de zone cible pour les taux de change courants et qu'il devra aussi y avoir une perspective d'évolution de ces taux à moyen terme. Cependant, le cadre des indicateurs est plus large que celui des taux de change; il imposera donc des exigences d'autant plus grandes aux gouvernements. L'utilisation de l'équilibre budgétaire et des taux d'intérêt comme indicateurs objectifs devrait notamment contribuer à supprimer la principale cause profonde du désalignement des taux de change, à savoir des politiques intérieures incohérentes et parfois mal conçues.

40. Le cadre des indicateurs objectifs est un pas important vers la facilitation et l'institutionnalisation de la coordination macro-économique, mais, sur deux points essentiels, il ne répond pas à la proposition du Groupe des Vingt-Quatre. Tout d'abord, les consultations ne se feront qu'entre pays industrialisés et non dans un cadre plus large tel que le FMI. Les Sept sont convenus de renforcer la surveillance de leurs économies avec l'aide du FMI et de suivre l'évolution de la situation économique en coopération avec son directeur général. Il semble souhaitable d'élargir la participation à ce processus.

41. La seconde lacune de l'accord entre les grands pays industrialisés est qu'il ne contient aucune entente explicite sur les mesures qui seront adoptées si les objectifs fixés en matière d'indicateurs ne sont pas atteints. Il est bien convenu d'organiser des consultations au sujet de tels écarts, mais l'expérience tend à montrer que cela risque de ne pas suffire pour prendre des mesures correctives. Toutes sortes de sanctions sont possibles. L'une d'elles, relative aux balances extérieures, consisterait à pénaliser les pays à monnaie de réserve lorsque l'excédent ou le déficit de la balance de leurs opérations courantes dépasse pendant plus de deux ans un certain pourcentage de leur produit intérieur brut (par exemple 2 ou 3 %). La pénalité pourrait consister à consentir au FMI un prêt sans intérêt d'un montant proportionnel à la part d'excédent ou de déficit "en trop". Le FMI pourrait utiliser ces ressources pour conclure des accords de confirmation subventionnés afin de permettre à des pays à faible revenu de procéder à des ajustements axés sur la croissance.

42. Les accords spéciaux actuels qui ont pour but d'améliorer la coopération et la surveillance économiques entre les principaux pays à économie de marché représentent une première étape importante vers la suppression d'une partie des perturbations qui se sont manifestées ces dernières années sur les marchés des changes. Les accords conclus précédemment au sein du Groupe ont déjà produit des résultats dans le cadre d'un réalignement important et relativement harmonieux des taux de change entre les principales monnaies. Toutefois, une organisation internationale estime que :

"L'initiative en faveur d'une meilleure coordination des politiques lancée au Sommet de Tokyo, qui emprunte des éléments à l'Accord du Plaza, en est encore au stade du suivi. Il est certes sage de créer un cadre nouveau à l'intérieur duquel on cherche à coordonner les politiques dans une perspective à moyen et à long termes, mais toutes les parties se montrent hésitantes lorsqu'il s'agit de prendre des engagements dont les conséquences sont difficiles à prévoir. Or, en l'absence d'un tel cadre, la coordination des politiques risque de rester avant tout une activité à court terme pour des situations de quasi-crise..." 23/.

43. A sa réunion d'avril 1987, le Comité intérimaire du Conseil des gouverneurs du FMI a "encouragé le Conseil d'administration à examiner les moyens de mettre à jour les principes et les procédures de surveillance du Fonds de manière à intégrer l'emploi des indicateurs et à présenter un rapport intérimaire au Comité à sa prochaine réunion" 24/. Cela donnera l'occasion de tirer parti des premiers progrès accomplis jusqu'ici dans l'utilisation des indicateurs économiques pour faciliter la coordination des politiques macro-économiques.

IV. LE SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL ET LES AJUSTEMENTS
AXES SUR LA CROISSANCE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

A. Ajustements axés sur la croissance

44. Dans sa résolution 41/202 du 8 décembre 1986, qu'elle a adoptée sans vote, l'Assemblée générale, a indiqué que "l'endettement extérieur... devrait être traité dans le cadre d'une stratégie renforcée et améliorée de coopération de la communauté internationale en vue d'une croissance et d'un développement économiques mondiaux durables, en particulier pour les pays en développement", et qu'"une solution durable du problème de la dette exige aussi des mesures de politique économique simultanées et complémentaires qui s'étaient mutuellement et comprennent, sur le plan intérieur, dans le cadre des priorités et objectifs nationaux de développement, des processus d'ajustement et des aménagements de structure efficaces, qui soient axés sur la croissance".

45. Les ajustements de structure auxquels doivent procéder la plupart des pays en développement consistent en grande partie à augmenter la capacité de production de biens qui seront sources de revenus lorsqu'ils seront vendus sur les marchés intérieurs ou mondiaux à la fin des années 80 et durant les années 90. A cette fin, il faudra investir dans des biens d'équipement qui, dans la plupart des pays en développement, doivent en grande partie être importés. Ces pays devront importer davantage à court et moyen termes, si bien qu'un financement adéquat de leur balance des paiements devient un élément indispensable d'un processus d'ajustement axé sur la croissance.

46. Ce processus diffère du processus classique d'ajustement au déséquilibre de la balance des opérations courantes, dans le cadre duquel les pays déficitaires devaient provoquer une baisse de la demande intérieure globale et réorienter leurs ressources vers le secteur extérieur. Cette période était destinée à réduire les importations et à augmenter éventuellement les exportations, de manière à rétablir l'équilibre extérieur. Elle a peu de chances d'aboutir à la croissance, surtout si elle est adoptée simultanément par de nombreux pays. C'est aussi, par nature, une démarche à court terme, destinée à trouver des palliatifs rapides, alors que la croissance exige une perspective à long terme.

47. Le fait qu'un programme d'ajustement axé sur la croissance s'inscrit dans une perspective à moyen ou à long terme peut être illustré par le cas des Etats-Unis. L'économie des Etats-Unis se caractérise par des déséquilibres depuis le début des années 80. A l'époque, l'intention déclarée était de remédier sur-le-champ au déficit du budget fédéral. Malgré des efforts continuels dans ce sens, cet objectif n'a pas été atteint, et il est peu probable qu'il le soit au cours de la décennie actuelle. Egalement au début des années 80 est apparu aux Etats-Unis un déficit de la balance des opérations courantes, qui a été accentué par la surévaluation de la monnaie nationale. Ces deux déséquilibres se sont accrus au milieu des années 80, au point que leur suppression rapide, si elle était possible, aurait d'importantes répercussions négatives sur l'économie mondiale.

48. L'économie des Etats-Unis est très diversifiée et peut fabriquer à peu près n'importe quel produit au monde (sauf certaines matières premières et produits qui demandent des richesses naturelles particulières). Selon les critères.

internationaux, les parts du commerce et du secteur public dans l'économie sont faibles. Malgré ces avantages et les intentions déclarées du gouvernement, les Etats-Unis n'ont toujours pas été capables de remédier à leurs déséquilibres fondamentaux.

49. Le pays a pu faire face à cette situation grâce au volume important des entrées de capitaux privés étrangers. Il se peut que ces entrées de capitaux soient l'une des causes du déficit de la balance des opérations courantes; même s'ils n'en sont pas directement la cause, en leur absence, le déficit aurait difficilement pu rester aussi important pendant si longtemps. En outre, dans le cas improbable où les Etats-Unis auraient fait un emprunt au FMI, cela ne leur aurait pas donné suffisamment de temps ni de ressources pour procéder aux ajustements macro-économiques nécessaires.

50. Le processus d'ajustement est tout aussi difficile dans les pays en développement où, dans de nombreux cas, il est sérieusement compromis par le niveau élevé de leur dette extérieure qui aggrave encore les difficultés que la contrainte extérieure fait peser sur le développement. Pour réduire cette contrainte, le taux de croissance des exportations devrait être supérieur à celui des importations. Or, dans de nombreux cas, les marchés pour les exportations traditionnelles des pays en développement se sont détériorés, tandis que leur capacité de remplacement des importations est limitée par l'exiguïté de leur base industrielle.

51. Il se peut qu'un ajustement des prix relatifs consécutif à une dépréciation de la monnaie nationale permette d'améliorer légèrement le solde extérieur de ces pays, mais à long terme, des changements structurels majeurs devront être opérés dans leur économie. Cet objectif ne pourra être réalisé que grâce à un vaste programme d'investissements intérieurs au profit d'activités orientées vers les exportations et le remplacement des importations. Ce besoin d'investissements contraste avec les réalités de ces dernières années, au cours desquelles la crise économique a fait baisser la part des investissements dans le produit national brut dans de nombreux pays en développement. Cette situation s'explique notamment par un climat défavorable aux investissements, le faible niveau de l'épargne intérieure (qui est lui-même lié à la situation économique générale dans les pays considérés) et le fait que dans de nombreux pays en développement, une proportion importante de l'épargne intérieure est consacrée au service de la dette extérieure.

52. Les pays en développement peuvent prendre toute une gamme de mesures pour accroître le volume des ressources intérieures disponibles aux fins d'investissements, mais il est peu probable que celles-ci leur permette de mobiliser des ressources en quantités suffisantes pour sortir du cercle vicieux actuel. Pour que leurs efforts d'ajustement aboutissent, il faut que ces pays aient accès à un financement suffisant à des conditions appropriées. Or l'évolution des marchés financiers internationaux n'a pas répondu à ce besoin.

B. Evolution des marchés financiers

53. Durant les années 70, la balance des paiements d'un grand nombre de pays en développement exportateurs d'énergie était largement excédentaire. Au début, ces excédents ont été "recyclés", surtout par les banques commerciales. Les pays excédentaires ont déposé leurs fonds dans ces banques, qui les ont prêtés aux pays en développement ayant une balance des paiements déficitaire.

54. Cet arrangement a aidé le système monétaire international et le commerce mondial à traverser une période très troublée au plan international. Sans recyclage, les pays importateurs d'énergie n'auraient pu résister aux chocs imposés à leurs balances extérieures; leurs réserves en devises et les tirages qu'ils auraient éventuellement pu faire sur le FMI n'auraient pas suffi pour répondre à leurs besoins en liquidités internationales. Les banques commerciales ont pu fournir ces liquidités dans les quantités voulues et ont été disposées à le faire sans imposer le type de conditions liées aux prêts du FMI ou d'autres institutions internationales. Un autre avantage lié à cette situation était que les emprunteurs recevaient leurs fonds plus rapidement qu'avec la plupart des prêteurs officiels, notamment parce qu'ils n'avaient pas à remplir de conditions préalables.

55. C'est au cours des années 70 que, pour la première fois durant la période d'après guerre, la communauté bancaire internationale s'est substituée aux institutions officielles (c'est-à-dire aux banques centrales et au FMI), dans le rôle des premiers bailleurs de fonds nécessaires pour remédier à des déséquilibres majeurs des balances des paiements. Ni les banques centrales des pays déficitaires, ni le FMI ne pouvaient fournir suffisamment de ressources pour répondre à ces besoins accrus. Mais ce changement de rôle n'a pas été sans inconvénient. Les banques commerciales choisissaient les pays auxquels elles prêtaient. La plupart des pays à faible revenu étaient considérés comme des emprunteurs à haut risque, ce qui leur interdisait l'accès aux prêts bancaires. En outre, les prêts aux pays en développement à plus haut revenu ont brusquement cessé durant les années 80. Dans l'ensemble donc, le mécanisme de recyclage adopté au cours des années 70 n'a servi que de palliatif à court terme pour les carences du système monétaire international. Il n'a en rien étayé la capacité du système à résister à de nouveaux chocs.

56. Les marchés financiers internationaux ont connu des transformations profondes depuis les années 70. L'une d'elles a été leur plus grande intégration à l'échelle mondiale. La croissance des marchés des eurodevises et des euro-obligations durant les années 60 a été le premier pas important dans ce sens. L'intégration a été puissamment stimulée par l'adoption de taux de change souples, la hausse des prix du pétrole en 1973 et l'augmentation rapide des mouvements internationaux de capitaux qui a suivi. La deuxième hausse importante des prix du pétrole en 1979-1980 a encore renforcé le processus. Ensuite, l'événement le plus important s'est produit en 1979 et au début des années 80, lorsque les Britanniques et Japonais ont commencé à supprimer leur contrôle sur les sorties de capitaux.

57. Exposés à la concurrence extérieure, ces deux grands marchés financiers ont dû adopter une orientation internationale et abandonner certaines pratiques commerciales restrictives qui n'étaient possibles que sur des marchés intérieurs protégés. Pour ne pas perdre leurs marchés, d'autres places financières ont été contraintes d'adopter des mesures analogues de libéralisation. Ces mesures, dont l'ampleur et la répartition dans le temps ont varié, ont consisté à supprimer les plafonds de taux d'intérêt, à permettre l'usage de nouveaux instruments financiers, à autoriser les institutions financières à entreprendre des activités jusque là interdites, à ouvrir certains marchés intérieurs aux institutions financières étrangères et à supprimer ou assouplir les restrictions de circulation des capitaux.

58. La pression en faveur de ces changements aurait été moins soutenue si les marchés financiers nationaux n'avaient pas été liés par des réseaux mondiaux de télécommunication instantanée. L'informatique a facilité non seulement les opérations commerciales, mais aussi la collecte, le traitement et l'analyse des informations nécessaires pour déterminer la viabilité des nouveaux arrangements financiers complexes. Le renforcement de la concurrence internationale a stimulé l'élaboration et l'utilisation de ces nouveaux instruments financiers.

59. L'un des événements les plus récents survenus sur les marchés financiers est ce qu'on a appelé la "mobiliérisation" 25/. Au sens étroit, ce terme désigne le processus de conversion des actifs bancaires traditionnels tels que prêts et hypothèques en titres négociables qui peuvent être achetés et vendus par d'autres institutions et des investisseurs autres que les banques. Plus largement, il englobe la création de marchés pour divers instruments négociables nouveaux tels que les mécanismes d'émission fiduciaire et les effets à taux flottants, qui peuvent être échangés sur les marchés internationaux. Les swaps de devises et de taux d'intérêt sont aussi devenus de plus en plus courants. Autre innovation, les accords de taux à terme, apparentés aux opérations à terme sur les taux d'intérêt. Ces divers instruments remplacent les prêts bancaires : prêteurs et emprunteurs négocient de plus en plus directement, en se servant des institutions financières comme agents, plutôt qu'en passant par les circuits bancaires classiques de dépôts et de prêts.

60. Déréglementation et progrès technique se sont donc combinés pour créer un marché financier international plus vaste et plus efficace où de nouveaux instruments financiers ont accédé au premier plan (voir tableau 1). Au début des années 80, les prêts des banques commerciales étaient la principale forme de circulation des capitaux privés internationaux. Cinq ans plus tard, ils étaient supplantés par les obligations et émissions fiduciaires, et les mécanismes d'émission fiduciaire ainsi que les effets à taux flottants constituaient une importante solution de remplacement aux crédits cartellaires, en offrant le moyen de transférer du prêteur à l'emprunteur le risque lié aux taux d'intérêt. L'effet de cette évolution n'a cependant pas été universel : si de nombreux pays en développement se sont intégrés dans le nouveau marché financier international, d'autres, notamment ceux qui n'ont pas de marché financier intérieur, en sont restés exclus.

61. Les pays exportateurs d'énergie n'ont plus de vastes excédents de balance des paiements. Durant les années 80, ce sont la République fédérale d'Allemagne et le Japon qui se sont trouvés dans cette situation et qui ont à leur tour recyclé leurs excédents dans le système des banques commerciales. Toutefois, la destination de ces fonds tend à être les Etats-Unis plutôt que les pays en développement, et les moyens de transfert sont plutôt des obligations et d'autres instruments négociables que des crédits consortiaux.

62. Le recours croissant aux flux de capitaux privés comme source de liquidités signifie que l'accès d'un pays à ces liquidités est en grande partie déterminé par la façon dont sa solvabilité est perçue. L'insuffisance de réserves de devises officielles ou le mauvais état de la balance des paiements d'un pays risquent de jeter le doute sur sa solvabilité et de limiter son accès au marché des prêts internationaux. La solvabilité de la plupart des pays en développement qui ont pu

/...

obtenir des crédits commerciaux durant les années 70 est aujourd'hui compromise, et ces pays ne peuvent plus recourir à cette source de liquidités internationales, même si leurs besoins en ce qui concerne le financement de leur balance des paiements restent élevés ou ont encore augmenté. Du point de vue des pays en développement, la création de nouvelles liquidités internationales est devenue très procyclique : l'accès de ces pays aux marchés des capitaux internationaux est devenu de plus en plus limité, alors que leurs besoins en liquidités internationales ont augmenté.

63. Le coût plus élevé des liquidités internationales a limité encore davantage leur utilisation pour de nombreux pays en développement. Les taux d'intérêt réels ont fortement augmenté durant la première moitié des années 80, puis se sont maintenus à un niveau inhabituellement élevé. Bien souvent, le taux d'intérêt imposé aux pays en développement a encore été accru par le fait que les prêteurs considèrent que la solvabilité de ces pays se détériore. Ce renchérissement a empêché les pays en développement qui auraient pu le faire d'utiliser le marché financier international pour acquérir des liquidités internationales.

Tableau 1

Emprunts au niveau international, par groupe de pays et par
 type d'instrument, 1981-1987

(En milliards de dollars des Etats-Unis)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 (premier trimestre)
<u>Groupe de pays</u>							
Pays développés à économie de marché	78,5	101,0	81,0	125,6	193,5	282,0	81,8
Pays en développement	51,7	57,1	28,7	20,4	15,1	20,3	2,4
Pays à économie planifiée	1,1	0,8	0,8	2,7	4,2	2,7	1,1
Autres a/	10,2	14,4	16,6	14,6	21,5	22,6	7,7
<u>Type d'instrument</u>							
Obligations et émissions fiduciaires inter- nationales, dont :	44,0	71,6	72,0	107,9	163,7	220,3	59,7
effets à taux flottants	7,8	12,6	15,3	34,0	55,9	47,8	2,7
Mécanismes d'émission fiduciaire b/	1,0	2,3	3,3	18,8	49,5	69,5	16,0
Crédits consortiaux eurobancaires c/	96,5	99,4	51,8	30,6	21,1	37,8	17,3
Total	141,5	173,3	127,1	163,3	234,3	327,6	93,0

Source : Banque des règlements internationaux, Cinquante-septième rapport
 annuel (Bâle, 1987), p. 108 et 110.

a/ Centres off shore, institutions internationales et postes non affectés.

b/ Y compris les mécanismes de garantie renouvelables, les mécanismes à
 éléments multiples (s'ils comprennent une option d'émission fiduciaire) et les
 autres mécanismes d'euro-émissions fiduciaires.

c/ Non compris les lignes de crédit liées à des activités de rachat aux
 Etats-Unis.

64. La situation des pays en développement se distingue nettement de celle des Etats-Unis. En effet, le dollar étant de facto une monnaie de réserve, les Etats-Unis jouissent toujours d'une bonne réputation de crédit sur les marchés internationaux et sont en mesure d'obtenir des banques commerciales les liquidités internationales supplémentaires dont ils ont besoin. Ce fait illustre le caractère sélectif de l'accès au crédit international, qui est l'une des principales failles du système monétaire international.

65. Dans l'ensemble, les liquidités internationales ont augmenté ces dernières années à un rythme beaucoup plus rapide que les échanges internationaux. On notera toutefois que cette augmentation est imputable principalement au secteur privé et que les principaux bénéficiaires en ont été les pays développés à économie de marché. Les réserves internationales officielles ont, pour leur part, tout juste suivi le rythme de croissance du commerce mondial, de sorte que le rapport des réserves non-or aux importations étaient sensiblement le même en 1984/1985 qu'en 1975/1976 (voir le tableau 2). Or, les pays en développement sont bien plus fortement tributaires de ces réserves officielles que des crédits du secteur privé. La véritable question n'est donc pas celle du niveau des liquidités internationales, mais plutôt de l'accès des pays à ces liquidités.

Tableau 2

Réserves internationales non-or, 1975-1986

	1975	1976	1980	1981	1984	1985	1986 a/
(En milliers de droits de tirages spéciaux)							
Réserves en devises	139	162	293	292	308	348	365
Position de réserve au FMI	13	18	17	21	42	39	35
Avoirs en droits de tirage spéciaux	9	9	12	16	17	18	19
Total	160	188	321	330	407	405	420
<u>Rapport des réserves non-or aux importations</u>							
(Equivalent en semaines d'importation)							
Ensemble des pays	12	12	11	11	11	12	...
Pays en développement non importateurs d'énergie	10	13	11	10	13	13	...

Source : Fonds monétaire international, Annuaire des statistiques financières internationales, 1986, et Statistiques financières internationales, août 1987.

a/ Dernier trimestre.

C. Sources officielles de liquidités

66. Pour faire face à leurs besoins en liquidités internationales au cours des années 80, les pays en développement ont dû recourir dans une large mesure à des sources classiques : prélèvements sur les réserves nationales et emprunts auprès d'institutions internationales. Mais l'augmentation des réserves internationales n'a pas suffi à compenser les effets des fluctuations de plus en plus importantes de l'économie mondiale sur les pays en développement. En particulier, les réserves du FMI, qui représentaient au moment de la création du Fonds environ 16 % de la valeur des échanges internationaux, ne représentent plus que 4 % de cette valeur à l'heure actuelle. Du point de vue de leurs contributions à l'équilibre des balances des paiements, on notera que le rapport des quotes-parts au Fonds au déficit global des balances des opérations courantes des pays en développement est, en 1980, inférieur de moitié à ce qu'il était en 1970. Si l'on envisage le court terme, les années 80, à l'exception notable de l'année 1983, ont été marquées par une diminution constante de l'utilisation des ressources du Fonds en termes absolus (voir le tableau 3).

Tableau 3

Montant des prêts consentis par le FMI aux pays en développement
 importateurs de capitaux, 1981-1987

(En milliards de dollars des Etats-Unis)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	Cinq premiers mois de 1987
Mécanismes ordinaires	5,7	4,2	8,8	4,3	1,1	-0,6	-1,1
Tirages dans les tranches de crédit	3,3	1,9	4,0	1,2	1,1	0,3	-0,7
Tirages au titre du mécanisme élargi	2,4	2,3	4,9	3,2	0,0	-0,9	-0,5
Mécanismes spéciaux	-	1,4	2,2	-0,2	-0,8	-2,1	-0,9
Financement de stocks régulateurs	-	0,1	0,3	-	-0,2	-0,2	-
Financement compensatoire	0,6	1,7	2,1	-	-0,4	-1,4	-0,6
Mécanisme pétrolier	-0,7	-0,4	-0,1	-	-	-	-
Fonds fiduciaire	0,1	-	-	-0,2	-0,3	-0,6	-0,3
Facilité d'ajustement structurel	-	-	-	-	-	0,1	0,1
Total	5,7	5,7	11,1	4,2	0,3	-2,7	-2,0

Source : Fonds monétaire international, Statistiques financières internationales et Bulletin du FMI pour les années en question.

/...

67. Les pays développés à économie de marché, du fait de leur accès aux marchés internationaux des capitaux, n'ont pas eu à faire appel au FMI depuis 1977, date à laquelle un droit de tirage a été accordé au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Les effets de la diminution relative des sources du FMI sont donc retombés exclusivement sur les pays en développement, aggravant les problèmes de liquidités rencontrés par ceux d'entre eux qui s'étaient vu refuser l'accès au crédit privé.

68. Le montant des prêts du FMI aux pays en développement importateurs de capitaux n'a cessé de diminuer depuis 1983. Globalement, le montant des remboursements effectués par ces pays est supérieur à celui des prêts qui leur sont consentis par le Fonds, alors même que l'accès aux liquidités du secteur privé leur est fermé. Loin de contrebalancer le comportement cyclique des banques commerciales, le courant de ressources du Fonds est devenu procyclique et a renforcé les effets négatifs de la contraction des liquidités provenant du secteur privé.

69. On avance à cet égard que, vu la nature "rotative" des ressources du Fonds, les tirages doivent être remboursés aux échéances fixées; en outre, le Fonds n'a pas pour mission de fournir des crédits à long terme ni de financer le développement. Pourtant, ses ressources doivent servir, entre autres, à neutraliser les fluctuations des comptes extérieures des pays membres. Les effets pervers de la situation actuelle sont imputables au fait que les délais de remboursement des tirages sur les tranches ordinaires ne sont pas suffisamment longs pour permettre aux pays emprunteurs de corriger les déséquilibres de leur balance des paiements. L'allongement de ces délais permettrait de remédier à ce problème sans violer la nature rotative des ressources du Fonds. Il faudrait toutefois augmenter les ressources du Fonds ou en élargir l'accès.

70. A cet égard, l'augmentation de 47,5 % des quotes-parts décidée à la huitième Révision générale est allée à l'encontre des objectifs de la réduction progressive des limites d'accès pour 1984, 1985 et 1986. En 1983, les limites pour les tranches de crédit supérieures étaient fixées à 150 % de la quote-part des tirages annuels, à 450 % des tirages sur une période de trois ans et à 600 % des tirages cumulés. Après trois réductions consécutives, elles ont été respectivement ramenées à 90 %, 270 % et 400 % pour 1986 et n'ont pas varié en 1987. Pour les pays dont la balance des paiements est gravement déficitaire et qui appliquent des politiques d'ajustement rigoureuses, ces limites ont été portées à 110 %, 330 % et 440 %. Il n'en reste pas moins que malgré la majoration des quotes-parts décidée après la huitième Révision générale, le plafond d'accès aux ressources du Fonds n'a augmenté que de 8 % par rapport à 1983. En pratique, les tirages effectués par différents pays au cours d'une année donnée ont rarement dépassé 60 % de la quote-part de ces pays, ce qui donnerait à penser que la politique d'accès aux ressources du Fonds est devenue plus restrictive.

71. La possibilité d'accroître les allocations de droits de tirage spéciaux (DTS), qui font partie des liquidités internationales pouvant être créées par le FMI, est envisagée depuis plusieurs années dans les milieux monétaires internationaux 26/. Comme on l'a vu ci-dessus, la question de la nature des liquidités, en particulier celles auxquelles peuvent avoir accès de nombreux pays en développement, demeure critique. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds invite les Etats membres à collaborer en vue de faire des DTS le principal instrument de réserve du système

monétaire international. En réalité, les DTS n'ont joué ce rôle que marginalement. En effet, le montant total des allocations de DTS à ce jour n'est que de 21,4 milliards; en outre, aucune allocation nouvelle n'a été accordée depuis 1981. Les DTS ne représentaient en 1986 que 4,6 % des réserves mondiales non-or, pourcentage qui n'a guère varié depuis le début des années 70.

72. Divers mécanismes, ayant chacun ses termes et conditions propres, permettent aux Etats membres d'avoir accès aux ressources du FMI. Certains d'entre eux répondent mieux aux besoins actuels de financement à long terme des pays en développement que les ressources classiques du FMI; et il serait possible d'y recourir plus largement.

73. La création en 1974 du Mécanisme élargi de crédit a montré que l'on avait pris conscience du fait que l'ajustement axé sur l'offre est un processus à long terme. Ce mécanisme permet de consentir des prêts à moyen terme aux pays souffrant de déséquilibres structurels au niveau de la production et des échanges et à ceux dont la balance des paiements est structurellement déficitaire. Or, bien qu'il soit évident que de nombreux pays en développement ont besoin de crédits à long terme, on n'a plus guère recours aux possibilités qu'offre ce mécanisme; ainsi, au 30 juin 1987, un seul accord élargi restait en vigueur.

74. Il en va de même pour le Mécanisme de financement compensatoire qui a été créé pour aider les Etats membres à faire face à un déficit temporaire de leurs recettes d'exportation dû à des facteurs qui échappent à leur contrôle (comme la chute des cours de leur principal produit d'exportation sur les marchés mondiaux). Or, malgré la dégradation des marchés des produits de base et les fluctuations considérables des recettes d'exportation des pays en développement, les crédits alloués au titre du Mécanisme de financement compensatoire ont été ramenés de 100 % de la quote-part de chaque pays à 83 %. On a moins eu recours à ce mécanisme ces dernières années, en partie à cause de l'adoption de conditions préalables à l'obtention de ressources à ce titre - alors pourtant que le but de la création du mécanisme en question semblait être d'assurer un accès aux ressources et des décaissements dans une large mesure automatiques.

75. Le Fonds fiduciaire du FMI a été créé dans les années 70 pour donner un appui officiel aux pays en développement à faible revenu qui n'étaient pas en mesure de mobiliser des ressources financières du secteur privé pour faire face à leurs problèmes de balance des paiements résultant du premier choc pétrolier. Ce fonds, devenu opérationnel en 1976, était un arrangement ad hoc financé à l'aide des profits réalisés sur la vente d'un sixième des avoirs en or du fonds. La durée des prêts était de 10 ans, avec un différé de paiement de cinq ans et un intérêt de 0,5 % par an. Aujourd'hui, ce fonds a cessé ses opérations et ses prêts viennent à échéance, aggravant les problèmes de balance de paiements des pays concernés; il n'en reste pas moins l'exemple même d'un mécanisme d'ajustement à long terme au sein du FMI.

76. A maints égards, le rôle du Fonds fiduciaire a été repris par la Facilité d'ajustement structurel (FAS) créée en 1986 spécifiquement pour faire face aux difficultés que pose à long terme l'ajustement structurel. Ses termes et conditions se rapprochent de ceux du Fonds fiduciaire et ses prêts sont destinés exclusivement aux pays à faible revenu; 15 de ces pays en ont déjà bénéficié. Si

l'on considère néanmoins l'importance globale des problèmes d'ajustement, le volume total des ressources de cette facilité (environ 3,5 milliards de dollars) est insuffisant.

77. Qui plus est, cette Facilité ne répond pas aux besoins des pays en développement à revenu intermédiaire ou de la tranche supérieure qui ont également besoin d'aide pour financer l'ajustement. Comme on l'a noté plus haut, l'accès aux tranches ordinaires du Fonds a été progressivement réduit ces dernières années, alors même que les besoins de ressources du Fonds augmentaient dans les pays en développement du fait que les sources de crédits commerciaux se sont taries et que la conjoncture était défavorable pour d'autres raisons. Si l'accès aux ressources du Fonds a été réduit, l'utilisation de ses ressources a baissé encore plus rapidement, dans la mesure où les pays en développement en tant que groupe sont devenus des racheteurs nets de ressources du Fonds en 1986, ce qui donne à penser que les termes et conditions dont est assortie l'utilisation des ressources principales du Fonds sont mal adaptés aux besoins de l'ajustement axé sur la croissance dans les pays en développement.

V. CONCLUSIONS

78. Certains observateurs trouvent encourageante la façon dont le système monétaire international a résisté aux perturbations économiques des dernières années. Il n'en reste pas moins qu'une adaptation progressive n'a pas suffi à éliminer des insuffisances de longue date et qu'il reste encore beaucoup à faire pour l'améliorer. Il importe de trouver d'urgence une solution à certaines des questions examinées par le Groupe des Vingt-Quatre et par le Groupe des Dix. Les rapports de ces groupes, et toute étude qui viendra à être réalisée par la suite, devront continuer à servir de base aux discussions sur des mesures concrètes susceptibles d'améliorer le fonctionnement du système.

79. Dans ce contexte plus large, deux questions se posent d'une manière particulièrement cruciale au milieu de l'année 1987. D'une part, il s'agit de définir les moyens permettant de mettre progressivement un terme aux importants déséquilibres commerciaux entre les principaux pays industrialisés. Il incombe aux responsables des questions économiques internationales de tout mettre en oeuvre pour que cet ajustement s'accompagne d'un accroissement de la production, d'un ralentissement de l'inflation, d'un renouveau du commerce mondial, d'un abaissement des taux d'intérêt réels et d'une stabilisation des taux de change. D'autre part, il s'agit de définir un cadre dans lequel les pays en développement qui ne peuvent faire face au déficit de leur balance des paiements et au fardeau de la dette extérieure pourront appliquer des politiques d'ajustement structurel tout en assurant une croissance du PIB supérieure à la croissance de leur population.

80. La réorientation de la politique budgétaire des Etats-Unis (qui devrait se traduire par une réduction du déficit en 1987) et l'application d'une politique d'expansion budgétaire en République fédérale d'Allemagne et au Japon devraient permettre de réduire l'écart entre les taux de croissance de la demande intérieure de ces pays et remédier quelque peu au déséquilibre des paiements extérieurs. Ces politiques n'aboutiront que si ces trois pays continuent de prendre des mesures vigoureuses et systématiques dans ce sens, au moins jusqu'en 1990. A l'heure actuelle, les Etats-Unis ne sont pas parvenus à convaincre les marchés financiers

de leur volonté déclarée de réduire le déficit budgétaire 27/. C'est pourquoi les taux d'intérêt réels demeurent élevés et risquent d'augmenter encore en cas d'échec de cette politique. Il est capital que ce pays adopte des mesures convaincantes en vue de réduire de façon systématique son déficit.

81. Il est également important que la demande globale reste forte dans les pays qui ont de gros excédents commerciaux. L'importance exceptionnelle de ces excédents en République fédérale d'Allemagne et au Japon fait qu'il est essentiel que ces pays appliquent dans leur intégralité les politiques budgétaires expansionnistes annoncées ces derniers mois. Il est néanmoins tout aussi important que ces excédents soient réorientés vers les pays en développement, comme le Japon a décidé de le faire.

82. L'effet de ces nouvelles orientations dépendra essentiellement de leur portée effective et de leur échelonnement dans le temps. C'est pourquoi il importe de renforcer l'effort de coordination entrepris ces dernières années. Il faut également remplacer le système de concertation actuel (réunions et accords ad hoc au fur et à mesure que de nouvelles crises se produisent) par un mécanisme plus systématique. En se fondant sur des indicateurs objectifs et en engageant des consultations avec chaque pays concerné, le FMI pourrait utilement renforcer la coordination, de façon à ce qu'elle devienne plus systématique et prenne en compte les intérêts de pays autres que les pays à monnaie clef.

83. Si l'on s'accorde à reconnaître la nécessité d'un système de surveillance efficace, la mise en place d'un tel système s'est avérée difficile. Il faut en particulier définir les mesures d'incitation ou les sanctions qui pourraient s'appliquer à des pays qui n'ont pas jusqu'ici eu à se soumettre à une discipline extérieure et qui ne sont pas tributaires des institutions financières internationales. Il est particulièrement important d'envisager la viabilité d'options telles que celle présentée plus haut au paragraphe 41 et de parvenir rapidement à un accord à ce sujet, faute de quoi il sera quasiment impossible de mettre en place un système de surveillance efficace.

84. L'amélioration des politiques nationales, le renforcement de la coordination entre les principaux pays industrialisés et un système de surveillance efficace sont autant de facteurs qui devraient permettre de stabiliser et d'aligner les taux de change. Une forte instabilité pourrait néanmoins persister en cas de flottement incontrôlé de ces taux. Or, il n'existe à l'heure actuelle aucun accord sur la façon de stabiliser le régime des changes tout en lui conservant une certaine souplesse. Il importe donc de poursuivre la définition des zones cibles qui pourraient être l'instrument à la fois technique et politique de cette stabilisation aujourd'hui devenue nécessaire.

85. L'évolution de la situation au cours des années 80, et particulièrement les fluctuations à la baisse des cours des produits de base, le relèvement et l'instabilité des taux d'intérêt sur les marchés financiers internationaux et le gonflement de la dette d'un grand nombre de pays mettent en relief la nécessité de rationaliser le cadre des ajustements de la balance des paiements des pays en développement. Les mesures prises en vue d'affermir à moyen terme la balance des opérations courantes devraient aller de pair avec un taux de croissance de la production au moins égal à celui de l'accroissement de la population et une relance

adéquate des investissements. Or, les résultats du processus d'ajustement mené depuis quatre ans dans de nombreux pays en développement semblent indiquer que tel n'a pas été le cas.

86. Il existe de bonnes raisons de penser qu'il convient d'accorder une plus grande importance à l'ajustement axé sur la croissance. Alors même que de nombreux pays connaissent des problèmes de balance des paiements, les politiques d'austérité ont provoqué une forte poussée déflationniste au niveau mondial. Lorsqu'un grand nombre de pays prennent simultanément des mesures d'ajustement, on observe une contraction de la demande et de la production mondiales et une régression du commerce international. Par ailleurs, la plupart des pays en développement aux prises avec des déficits de balance des paiements sont essentiellement des exportateurs de produits de base. Or, dans la conjoncture actuelle, les initiatives prises pour accroître les revenus provenant de l'exportation de ces produits ont souvent un effet pervers sur le montant total des recettes d'exportation, étant donné que les cours ont tendance à baisser lorsque l'offre augmente. L'ajustement structurel passe donc par la diversification, qui demande du temps, par la relance des investissements et par la mobilisation de ressources financières supplémentaires. Mais les négociations commerciales sont menées au sein d'instances qui n'entretiennent aucun rapport avec les institutions monétaires et financières, de sorte que les liens étroits qui existent entre ces sphères d'action ne trouvent pas leur expression sur le plan politique ou institutionnel.

87. Trois éléments sont indispensables au succès d'une politique d'ajustement axé sur la croissance : une conjoncture internationale propice à la croissance, l'amélioration des politiques nationales des pays ayant des problèmes de balance des paiements et un contexte financier favorable au niveau international. Ainsi qu'il ressort du rapport du Secrétaire général sur la situation de la dette internationale au milieu de 1987 (A/42/523), le premier et le dernier de ces éléments ont fait défaut au cours des dernières années. Leur rétablissement est donc une priorité absolue. Parallèlement, les mesures prises par les pays en développement pour mobiliser davantage l'épargne privée et publique, améliorer l'allocation des ressources (tant entre les biens faisant l'objet d'échanges qu'entre les biens échangeables et les biens non échangeables) et accroître l'efficacité demeurent capitales. Des efforts considérables ont été déployés dans ce sens au cours des dernières années. Ils sont la condition sine qua non de l'autosuffisance et sont une composante essentielle du raffermissement de la balance des paiements.

88. Les arrangements institutionnels existants donnent au FMI un rôle clef à jouer pour ce qui est d'aider les pays à formuler des programmes d'ajustement nécessitant un appui financier international. Il importe, à ce niveau, de promouvoir le principe de l'ajustement axé sur la croissance. D'une part, les programmes d'ajustement élaborés en consultation avec le FMI devraient mettre l'accent sur la croissance à moyen terme. D'autre part, il convient que le financement extérieur soit suffisamment important pour que le processus d'ajustement n'entrave pas la croissance.

89. Le premier de ces facteurs exige que l'on accorde une plus grande importance à l'offre. Le rythme du processus d'ajustement pose un problème majeur. En effet, les réformes structurelles, particulièrement la réorientation des ressources vers

de nouvelles activités, ne peuvent se faire du jour au lendemain. Les critères de réalisation doivent porter sur les grandes lignes des programmes à moyen terme approuvés, et en particulier sur les réformes qui auront des effets durables sur la balance commerciale, plutôt que sur les variables financières à court terme. Il importe également de prévoir des dispositifs d'intervention. Au cours des dernières années, de nombreux programmes d'appoint ont échoué du fait d'une évolution soudaine et imprévue de variables exogènes telles que la facture d'importation et les recettes d'exportation. Ces imprévus, particulièrement lorsqu'ils portent sur le court terme, ne devraient pas pouvoir perturber des programmes susceptibles d'amener les ajustements structurels requis à moyen terme.

90. Les programmes d'ajustement axé sur la croissance, de par leur nature même, exigent en général un financement extérieur plus important, pour des périodes plus longues que les programmes de réduction de déficits financés au titre d'accords de confirmation. Cela n'est pas incompatible avec la nature rotative des ressources du FMI. Celui-ci a été en mesure dans le passé d'augmenter le volume des ressources qu'il pouvait mettre à la disposition des pays par sa politique d'accès élargi et par la création du mécanisme de financement supplémentaire (MFS). Toutefois, les ressources du Fonds pourraient ne plus être suffisantes si de nombreux pays envisageaient de négocier simultanément des accords élargis. A court terme, il existe plusieurs options permettant d'augmenter de façon considérable la capacité de prêt du FMI 28/. Il faudrait profiter de la neuvième Révision générale des quotes-parts pour réaliser l'augmentation permanente des ressources requise pour l'expansion des activités du Fonds. Parallèlement, il faudrait inverser la tendance récente à réduire les limites d'accès. Enfin, et surtout, le Fonds ne devrait pas bénéficier d'un apport net de ressources financières alors même que les pays en développement se voient brusquement interdire l'accès aux crédits privés.

91. La création, en mars 1986, de la Facilité d'ajustement structurel montre que l'on a reconnu que les pays à faible revenu aux prises avec des déficits prolongés de balance des paiements ne pourraient pas réaliser les ajustements structurels requis sans un financement à des conditions libérales. Il est particulièrement important au stade actuel de renforcer cette facilité - notamment en augmentant ses ressources et en allongeant les délais de remboursement - de façon à ce qu'elle puisse répondre aux besoins des très nombreux pays qui devront y avoir recours. La réalisation de cet objectif serait grandement facilitée par la conclusion rapide d'un accord en vue de l'application de la proposition du Directeur général du Fonds d'accroître les ressources de ce mécanisme, qui devraient passer de 3 milliards à 9 milliards de DTS 29/.

92. L'importance de la part des produits de base dans les exportations des pays à faible revenu et de nombreux autres pays en développement et les fluctuations considérables des cours de ces produits sur les marchés internationaux exigent un renforcement des arrangements de financement compensatoire. Ainsi qu'il ressort de l'Acte final de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement 30/, il existe plusieurs moyens de parvenir à cette fin. En particulier, le renforcement du Mécanisme de financement compensatoire et l'élargissement systématique de l'accès à la tranche supérieure pourraient permettre de remédier aux pénuries temporaires de liquidités des exportateurs de produits de base.

93. Les programmes d'ajustement soutenus par le Fonds ont fait suite, d'une manière générale, à un épuisement rapide et presque total des réserves internationales. Ces problèmes de liquidités ne sont toutefois pas indépendants des autres flux financiers, y compris des apports publics au titre de l'aide bilatérale et multilatérale. Les problèmes transitoires de liquidités d'un pays sont aggravés lorsqu'ils coïncident avec une baisse des apports nets de ressources financières ou avec des flux négatifs. Il est donc indispensable que les flux de ressources au titre de l'aide bilatérale et multilatérale soient assurés, réguliers et prévisibles si l'on veut que les politiques d'ajustement dans la croissance portent leurs fruits. Si, à l'inverse, ces apports (qu'ils soient accordés à des conditions libérales ou aux taux du marché) sont irréguliers ou s'ils tendent à renforcer les tendances cycliques à la baisse, on peut s'attendre à une augmentation des besoins en liquidités des pays en développement. C'est alors que de nouvelles allocations de DTS pourraient jouer un rôle important et permettre aux pays en développement de reconstituer leurs réserves. Même si ces nouvelles allocations étaient accordées en fonction des quotes-parts plutôt que, comme on l'a proposé à plusieurs reprises, des besoins réels des pays en développement en matière de financement du développement, elles seraient mieux adaptées aux besoins en réserves que des fonds empruntés sur les marchés internationaux des capitaux en vue de reconstituer les réserves officielles. En effet, elles seraient accordées sans tenir compte de la solvabilité des pays et elles pourraient être échelonnées de façon à coïncider avec les périodes de ralentissement cyclique de l'économie mondiale.

94. Le Fonds ne devrait cependant pas avoir pour rôle de compenser la pénurie des ressources destinées à financer le développement. Le soutien généralisé accordé à un certain nombre de mesures récemment adoptées (telles que les nouvelles mesures prises par l'Association internationale de développement et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) en vue d'accroître les flux nets de capitaux) devrait s'accompagner d'une augmentation du capital de la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales de financement du développement. Si l'on ne parvient pas à mobiliser des ressources supplémentaires pour financer le développement, la stratégie d'ajustement dans la croissance, même appuyée par le Fonds, ira à l'échec et l'on ne parviendra à réaliser ni l'objectif de la croissance ni celui d'ajustement de la balance des paiements.

95. On ne saurait terminer l'exposé des principales caractéristiques de la situation monétaire internationale actuelle sans évoquer les négociations au cours desquelles elle fait l'objet d'un examen permanent et qui servent de cadre à la discussion des propositions de réforme. Parmi les pays à monnaie clef, on assiste à une intensification des consultations et des activités de coopération en vue de stabiliser les taux de change, encore que, de par sa nature même, la coopération entre banques centrales ne peut se prêter à une large publicité. Des progrès considérables ont également été accomplis en ce qui concerne l'adoption de positions communes, notamment sur l'ajustement axé sur la croissance, le renforcement de la coordination à l'échelle macro-économique entre les principaux pays développés et la coopération pour résoudre les problèmes de la dette.

96. Il n'en reste pas moins que de nombreux problèmes majeurs continuent de soulever des controverses. Il est difficile, voire arbitraire, d'établir une distinction entre les questions monétaires et les questions financières et les

propositions visant à améliorer la situation sur le plan monétaire ont généralement d'importantes incidences financières. Pourtant, la majorité des pays développés, dont beaucoup ont connu de sérieuses difficultés budgétaires du fait du ralentissement de l'activité économique dans les années 80, sont peu disposés à accroître le volume de l'aide publique qu'ils offrent, sur le plan bilatéral ou multilatéral, aux pays en développement, en dépit des besoins criants de ces derniers.

Notes

1/ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.87.II.C.1.

2/ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.86.II.C.1.

3/ Ces deux rapports sont contenus dans le Supplément à l'Etude sur l'économie mondiale 1985-1986 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.86.II.C.2).

4/ Voir Rapport sur le commerce et le développement, 1984 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.84.II.D.23), parties II et III, et International Monetary and Financial Issues for the Developing Countries (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.87.II.D.3).

5/ Statuts du Fonds monétaire international (Washington, D. C., 1985), art. I.

6/ Ce transfert net retient de plus en plus l'attention des organismes qui s'occupent de développement et des milieux bancaires. Voir par exemple Organisation de coopération et de développement économiques, Financement et dette extérieure des pays en développement, Etude 1986 (Paris, 1987) et Morgan Guaranty Trust Company of New York, World Financial Markets, juin/juillet 1987, p. 5.

7/ Etude sur l'économie mondiale 1987 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.87.II.C.1), encadré IV.

8/ Ibid., tableau IV.3.

9/ "The functioning of the international monetary system: a report to the Ministers and Governors by the Deputies of the Group of 10" (FMI, document EDB/85/154, Supplément 1), par. 15.

10/ FMI, Exchange Rate Volatility and World Trade, (étude spéciale No 28, Washington, juillet 1984).

11/ "The functioning of the international monetary system: a report to the Ministers and Governors by the Deputies of the Group of 10" (FMI, document EDB/85/154, Supplément 1), par. 20.

12/ R. Dornbusch, "Flexible exchange rates and excess capital mobility", dans Brookings Papers on Economic Activity, No 1 (Washington, The Brookings Institution, 1986).

13/ J. Williamson, "Exchange rate management: the role of target zones", American Economic Review, mai 1987, p. 200 et 201.

14/ Voir R. Baldwin et P. Krugman, "Persistent Trade Effects of Large Exchange Rate Shocks", National Bureau of Economic Research, Working Paper Series, No 2017, septembre 1986.

15/ Les résultats d'un certain nombre d'études empiriques consacrées aux effets de la variabilité des taux de change sur le commerce sont résumés dans l'Etude sur l'économie mondiale 1986 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.86.II.C.1), p. 188.

16/ P. De Grauwe, "Exchange rate variability and the slowdown in growth of international trade", FMI, document de travail 87/38, 22 mai 1987.

17/ "The functioning of the international monetary system: a report to the Ministers and Governors of the Deputies of the Groupe of 10" (FMI, document EDB/85/154, Supplément 1), par. 28.

18/ Pour un aperçu des arguments pour ou contre les zones cibles, voir l'Etude sur l'économie mondiale, 1986 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.86.II.C.1), p. 192 à 195.

19/ "The functioning of the International monetary system: a report to the Ministers and Governors by the Deputies of the Group of 10" (FMI, document EDB/85/154, Supplément No 1), par. 28.

20/ Voir par exemple H. Ungerer et al., The European Monetary System: recent development, FMI, Etude spéciale No 48, décembre 1986. Un autre ensemble de données tend à montrer que le SME a stabilisé les taux de change mensuels plutôt que le niveau absolu des taux de change [voir M. J. Artis, "The European Monetary System: an evaluation", Journal of Policy Modeling, vol. 9, No 1 (printemps 1987)].

21/ Les pays à monnaie de réserve bénéficieraient encore d'une liberté supplémentaire puisqu'ils pourraient régler leurs dettes extérieures dans leur propre monnaie.

22/ "The functioning and improvement of the international monetary system: report of the Deputies of the Group of 24" (FMI, document EDB/85/228).

23/ Banque des règlements internationaux, Cinquante-septième rapport annuel (Bâle, 1987), p. 7.

24/ Bulletin du FMI, 20 avril 1987.

25/ Pour une description plus complète de ce phénomène, voir "Les transformations institutionnelles des marchés financiers internationaux pendant les années 80", Supplément à l'Etude sur l'économie mondiale, 1985-1986 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.86.II.C.2).

26/ On trouvera au chapitre V de l'Etude sur l'économie mondiale 1986 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.86.II.C.1) un examen approfondi du rôle des DTS et des arguments en faveur de nouvelles allocations.

27/ Le déficit du budget fédéral des Etats-Unis au cours de l'exercice 1987 devrait être légèrement inférieur à 160 milliards de dollars, contre 220 milliards en 1986. Toutefois, les pouvoirs publics prévoient une augmentation de ce déficit en 1988 et 1989 en raison des politiques de dépenses et des politiques fiscales en vigueur. Ils estiment que ce déficit ne pourra être réduit en 1988 que si certaines des propositions dans ce sens sont approuvées (voir le Wall Street Journal du 17 août 1987).

28/ C'est ainsi que le Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales a proposé que les mesures ci-après soient adoptées au cas où les ressources ordinaires du FMI seraient insuffisantes : réactivation des accords généraux d'emprunt en vue de l'octroi de crédits de relais; mobilisation des ressources supplémentaires au moyen d'emprunts effectués par le Fonds; émission de DTS, les allocations correspondant à des pays ayant d'importantes réserves étant mises à la disposition du Fonds, en totalité ou en partie, afin de servir à des programmes d'ajustement dans d'autres pays.

29/ Voir à ce sujet les observations de M. Camdessus, Directeur général du Fonds, devant le Conseil économique et social à Genève, le 26 juin 1987, dans le Bulletin du FMI du 29 juin 1987.

30/ TD/L.316 et Add.1 à 6.

ANNEXE

Propositions pour la convocation d'une conférence internationale
sur les questions monétaires

1. La présente annexe est un résumé des propositions faites au cours des années 80 en vue de la convocation d'une conférence internationale sur les questions monétaires et financières. L'idée de convoquer une conférence de ce type a été reprise périodiquement avant de revenir en force lors de la crise mondiale de 1982, particulièrement à la suite de la crise de la dette qui a éclaté au cours du deuxième semestre de cette année-là. Cette annexe donne une liste des propositions classées par ordre chronologique ainsi qu'un bref résumé de leurs grandes lignes.

2. La Conférence Sud-Nord sur le système monétaire international et le nouvel ordre international, tenue à Arusha (République-Unie de Tanzanie) du 30 juin au 3 juillet 1980, a adopté l'"Initiative d'Arusha : Appel en faveur d'une Conférence des Nations Unies sur les problèmes monétaires et financiers internationaux" (A/S-11/AC.1/2, annexe). Tenant pour acquis l'effondrement du système monétaire international établi après 1945, cette initiative demandait une "restructuration fondamentale du système monétaire international". D'après cette proposition :

"Un nouvel ordre monétaire international devra nécessairement répondre à deux objectifs fondamentaux. En premier lieu, il faudra qu'il soit capable d'assurer la stabilité monétaire, de rétablir des niveaux d'emploi acceptables ainsi qu'une croissance durable et de faire échec aux vigoureuses politiques et tendances inflationnistes et stagflationnistes qui marquent actuellement l'économie mondiale. Deuxièmement, il faudra qu'il vienne étayer un processus de développement global, en particulier pour les pays du tiers monde, qui abritent la majorité des pauvres du monde." (A/S-11/AC.1/2, annexe, par. 18)

Les mesures proposées pour ce faire comprenaient la création d'une nouvelle monnaie internationale comme moyen d'échange international et instrument de réserve primaire, une certaine automaticité dans les transferts de ressources grâce à la constitution d'actifs de réserve par la communauté internationale et la création d'un nouvel organisme monétaire international.

3. En octobre 1981, lors d'une réunion tenue à Cancún (Mexique), les chefs d'Etat ou de gouvernement et autres représentants de 22 nations industrielles et pays en développement sont parvenus à un accord de principe quant à la tenue de "négociations globales" sur les problèmes économiques mondiaux sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Bien que les questions monétaires et financières figurent parmi les thèmes retenus, il n'est pas fait expressément mention d'une conférence monétaire. Plusieurs pays ont estimé que la Banque mondiale et le FMI, seuls organes compétents en la matière, devaient continuer à remplir leur rôle traditionnel dans ce domaine. Il a toutefois été entendu que les questions monétaires et financières feraient partie des nombreuses questions économiques qui devaient être examinées dans le cadre des négociations globales projetées.

4. Le comité constitué pour préparer ces négociations globales n'est pas parvenu à s'entendre sur un ordre du jour acceptable et la conférence n'a jamais eu lieu. A la suite de cet échec, la majorité des pays en développement ont continué à insister particulièrement sur les questions concernant le système monétaire international. D'autres, y compris les pays à économie planifiée et les pays développés à économie de marché, ont également exprimé leur intérêt pour des négociations portant sur les questions monétaires mondiales.

5. Dans plusieurs déclarations, y compris celle prononcée devant l'Assemblée générale en octobre 1983, Sir Robert Muldoon, alors Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande, a appuyé une série de mesures tendant à introduire des changements et des ajustements importants dans la structure du commerce et des paiements et dans les efforts de développement et les taux de change a/. Ces préparatifs devaient aboutir à une conférence "de type Bretton Woods" b/ qui devait, à son avis, envisager la création d'un "conseil de sécurité économique" chargé principalement de la "coordination des politiques économiques internationales" c/. Cet organe coordonnerait les travaux du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), du FMI, de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), de la Banque mondiale et de la Banque des règlements internationaux et pourrait être rattaché au FMI. Il appliquerait, en tout cas, un système de vote pondéré.

6. A la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui s'est tenue à New Delhi en mars 1983, les participants ont "souligné la nécessité d'une refonte complète du système monétaire et financier international actuel, qui est inéquitable et dépassé" (voir A/38/132/S/15675, annexe, sect. III, par. 74). A cette fin, ils ont souhaité que soit organisée une conférence internationale sur les moyens monétaires et financiers du développement qui répondrait efficacement aux besoins financiers et autres de l'économie internationale, en particulier ceux des pays en développement, et à la nécessité de procéder à des ajustements structurels orientés vers la croissance. Cette conférence, ont-ils déclaré, ne devait pas être considérée comme une condition préalable au lancement de négociations globales mais devenir partie intégrante desdites négociations après leur ouverture. La convocation de cette conférence n'était qu'une des nombreuses initiatives envisagées dans le cadre d'un programme de mesures immédiates dans des secteurs d'une importance vitale pour les pays en développement. Des propositions ont été faites non seulement dans les domaines monétaires et financiers mais aussi en ce qui concerne le commerce, les matières premières, l'énergie, l'alimentation et l'agriculture.

7. Plus tard, à la cinquième Réunion ministérielle du Groupe des 77, qui s'est tenue à Buenos Aires du 28 mars au 9 avril 1983, les ministres ont réaffirmé la décision de la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, invitant instamment tous les pays à n'épargner aucun effort pour surmonter les obstacles qui s'opposaient encore à la mise en route des négociations globales et, dans l'intervalle, à s'efforcer "d'assurer l'application d'un programme de mesures immédiates en faveur des pays en développement dans les domaines présentant pour eux une importance particulière, y compris la convocation d'une conférence internationale sur la monnaie et les finances au service du développement, conférence à participation universelle qui deviendrait partie intégrante des négociations globales sous l'égide des Nations Unies, lorsqu'elles seront entreprises d/".

8. En avril 1983, le Comité de la planification du développement, à sa dix-neuvième session, faisait remarquer que :

"Les institutions de Bretton Woods datent d'il y a près de 40 ans. Le système monétaire en fonction duquel le FMI a été créé n'existe plus et, à bien d'autres égards, les institutions de Bretton Woods ne reflètent plus les réalités contemporaines. La situation actuelle présente évidemment des différences importantes par rapport à ce qu'elle était au moment où ces institutions ont été créées... e/."

Le Comité a souligné que, de son point de vue, il y avait lieu de convoquer une conférence sur les possibilités de réforme du système de coopération internationale dans les domaines commerciaux, monétaires et financiers. Il n'en serait pas moins vain, d'après le Comité, de convoquer une telle conférence "sans avoir procédé à un examen approfondi des problèmes et de la possibilité de parvenir à un accord satisfaisant sur de nouvelles dispositions" f/. Le Comité a par conséquent proposé la création, sous les auspices de l'ONU, d'un groupe spécial composé d'experts de haut niveau appartenant aux organismes et organes intéressés des Nations Unies, en particulier le FMI et la Banque mondiale, la CNUCED et le GATT, et de personnalités indépendantes ayant une grande expérience des questions à étudier. Le Groupe serait dans un premier temps chargé d'examiner toute la gamme des réformes proposées pour les systèmes monétaires et commerciaux. Il consulterait, si nécessaire, toutes les parties intéressées. Il examinerait ensuite les modalités des négociations portant sur les réformes, en tenant compte de la grande diversité des intérêts et des besoins qui caractérisaient l'économie mondiale actuelle. Son ordre du jour devait porter sur des questions clefs comme le système de fixation des parités, les liquidités internationales, l'interdépendance entre les politiques commerciales et monétaires et les politiques d'investissement, les besoins institutionnels dans le domaine des finances internationales, la nécessité de prévoir des arrangements nettement orientés vers le développement et un partage plus équitable du pouvoir dans les institutions internationales.

9. Dans une déclaration prononcée lors de la réunion annuelle tenue par l'OCDE au niveau ministériel en mai 1983, le Président de la République française, M. François Mitterand, avait proposé un nouveau Bretton Woods. Bien qu'il se soit presque exclusivement préoccupé de la nécessité d'assurer une plus grande stabilité des taux de change, il a ensuite demandé qu'une conférence monétaire internationale soigneusement préparée se tienne au plus haut niveau dans le cadre du FMI.

10. Toujours en mai 1983, lors de leur neuvième Sommet économique annuel qui s'est tenu à Williamsburg (Virginie), les chefs d'Etat ou de gouvernement des sept grandes nations industrielles ont adopté la déclaration de Williamsburg sur la relance économique. Dans cette déclaration, ils invitaient "les ministres des finances, en consultation avec le Directeur général du Fonds monétaire international, à définir les conditions de l'amélioration du système monétaire international et à envisager le rôle qu'une conférence monétaire internationale de haut niveau pourrait, en temps opportun, jouer dans ce processus" g/.

11. A leur réunion annuelle, en septembre 1982, à la veille de l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, les ministres des finances des pays du Commonwealth ont pris note des vastes changements politiques et économiques qui

étaient intervenus depuis la création des institutions issues de Bretton Woods et demandé une étude sur l'ensemble du système financier et commercial global et le rôle des institutions économiques internationales. A la suite de quoi, un rapport a été publié en juillet 1983 par un groupe de neuf experts h/. Dans leur rapport, les experts estimaient que "la communauté internationale devrait maintenant envisager une conférence qui serait considérée comme l'aboutissement et non pas le début d'un processus". Pour ce faire, ils ont suggéré que des négociations sur le système financier et commercial mondial soient entamées soit officieusement soit sous l'égide du Secrétaire général et que le Groupe préparatoire qui serait créé à cette fin soit chargé de faire rapport au Secrétaire général sur les modalités et questions de fond ayant trait à la conférence dans les 12 mois suivant sa création.

12. Le Groupe des 77 a présenté dans son intégralité sa Plate-forme de Buenos Aires à la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est tenue à Belgrade du 6 juin au 2 juillet 1983. A cette session, la question d'une conférence monétaire a été envisagée dans le cadre des débats portant sur le système monétaire global - débats qui ont souligné la nécessité d'assurer "une croissance et un développement équilibrés et l'intérêt à cet égard d'un système monétaire et d'un système de taux de change fonctionnant et se développant de façon ordonnée" d/.

13. A la même réunion, la République démocratique allemande a présenté, au nom des Etats membres du groupe D, une proposition i/ mettant en relief les principaux aspects de la réforme monétaire internationale. Cette proposition énonçait sept règles et principes à observer en vue de la convocation d'une conférence internationale sur les questions monétaires et financières. Elle insistait surtout sur la nécessité d'envisager les questions monétaires dans un contexte économique et commercial global et non pas isolément et d'aborder toutes les questions économiques internationales de façon uniforme ainsi que sur le droit de chaque pays à conserver sa monnaie et ses mécanismes monétaires propres à condition que les autres pays n'en souffrent pas j/.

14. En octobre 1983, les délégations de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Mongolie, de la Pologne, de la République démocratique allemande, de la République socialiste soviétique de Biélorussie, de la République socialiste soviétique d'Ukraine, de la Tchécoslovaquie et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont publié une déclaration commune adressée à l'Assemblée générale à sa trente-huitième session (voir A/38/479, annexe). Ils y déclaraient avoir accueilli avec intérêt la proposition des pays non alignés de convoquer une conférence internationale sur les problèmes monétaires et financiers, ouverte à la participation de tous les Etats intéressés, dans le but de démocratiser le système monétaire et financier international en vigueur sur la base des principes de justice et d'égalité et être prêts à examiner cette proposition avec bienveillance. Ils faisaient observer toutefois que la décision que prendraient les pays socialistes de participer ou non à une telle conférence dépendrait de la façon dont ses tâches concrètes seraient formulées et de la mesure dans laquelle les intérêts légitimes de tous les Etats seraient pris en considération lors de sa préparation.

15. En juin 1984, les dirigeants des sept grands pays industrialisés se sont rencontrés à Londres lors de leur dixième sommet économique annuel. Si le communiqué publié à l'issue de la réunion ne faisait aucune référence directe à la nécessité de tenir une conférence internationale sur les questions monétaires et financières, il n'en demandait pas moins aux ministres des finances d'envisager la possibilité de tenir des débats intenses sur les questions financières internationales intéressant particulièrement les pays en développement au sein du Comité du développement du FMI et de la BIRD k/.

16. A la suite de la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés (voir par. 6 ci-dessus), on a dit que le dialogue international se trouverait facilité si un groupe d'experts de haut niveau venant de pays non alignés et d'autres pays en développement examinait en profondeur le système monétaire en vigueur - son évolution, ses faiblesses et les moyens d'y remédier. Ainsi, à l'automne 1983, les Présidents de l'Algérie, de l'Inde, du Mexique, de la République-Unie de Tanzanie et de la Yougoslavie ont chacun désigné un expert pour faire partie de ce groupe. Dans leur rapport, publié en septembre 1984 l/, les experts déclaraient qu'il fallait remédier d'urgence aux faiblesses et insuffisances du système monétaire et financier existant. Ils distinguaient trois types de faiblesses : le premier était lié à des problèmes inhérents au système monétaire et financier dans son ensemble; le deuxième tenait à la structure des institutions financières internationales; et le troisième était dû aux politiques adoptées par ces institutions. D'après eux, une conférence internationale sur les moyens monétaires et financiers du développement constituerait l'instance la plus appropriée car elle permettrait à toutes les nations intéressées de partager leurs vues, d'évaluer les problèmes et d'arrêter des solutions. Le Groupe a souligné que la conférence projetée devrait : a) examiner les questions monétaires et financières sous l'angle du développement; b) être ouverte à tous les Etats; et c) prendre ses décisions par consensus. Le Groupe a également souligné la nécessité de préparer la conférence de façon intensive et d'adopter un ordre du jour représentatif qui porte sur quatre grands thèmes, à savoir : a) les questions monétaires; b) les questions financières ayant trait aux flux publics et privés et à la dette extérieure; c) le processus de prise de décisions; et d) les questions commerciales connexes. Parmi toute la gamme des questions monétaires examinées, cinq domaines devaient être privilégiés : le processus d'ajustement; le régime des taux de change; le contrôle et la coordination des politiques; les liquidités internationales et questions apparentées; les prêts du FMI et la conditionnalité.

17. Toujours en septembre 1984, le Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales (Groupe des Vingt-Quatre) a présenté son programme d'action révisé en vue d'une réforme du système monétaire et financier international m/. Il s'agissait d'une mise à jour du rapport établi par le Groupe en 1979 qui définissait les grandes lignes d'un programme d'action sur la réforme monétaire internationale n/. Ce rapport avait été adopté par le Groupe des 77 et présenté à la communauté internationale à l'occasion des réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI de la même année. Le Programme révisé évoquait les changements majeurs qui étaient intervenus dans l'économie mondiale depuis la première déclaration de 1979. Du point de vue du Groupe, ces expériences ne faisaient toutefois que souligner une fois encore que les arrangements monétaires et financiers internationaux en vigueur ne répondaient pas du tout aux deux objectifs fondamentaux qui étaient la stabilité monétaire internationale et une

croissance soutenue. Le Groupe recommandait donc de s'engager sans plus attendre dans la voie d'une réforme radicale du système monétaire international. Il fallait pour cela convoquer une conférence internationale - première étape essentielle - et commencer dès que possible les préparatifs de cette conférence o/.

18. Conformément à la résolution 39/218 de l'Assemblée générale en date du 18 décembre 1984, intitulée "Développement et coopération économique internationale", le Secrétaire général a envoyé une note verbale aux gouvernements et aux organismes des Nations Unies compétents pour leur demander leur avis sur le développement de la coopération internationale dans les domaines monétaire, du financement, de la dette et des flux de ressources. Dans leur réponse, plusieurs pays (y compris la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Pologne et la République démocratique allemande) ont demandé la convocation d'une conférence monétaire et financière internationale. D'autres (y compris la République socialiste soviétique de Biélorussie et l'URSS) se sont déclarés prêts à examiner de façon constructive la proposition des pays en développement tendant à convoquer une conférence internationale de ce genre.

19. A une réunion tenue en août 1985, les membres suppléants du Groupe des Vingt-Quatre ont approuvé un rapport où étaient réaffirmés nombre des points figurant dans le Programme révisé du Groupe de 1984 et où il était déclaré une fois encore qu'une réforme efficace du système monétaire et financier international nécessitait la convocation d'une conférence internationale p/.

20. Aux trente-troisième et trente-quatrième réunions ministérielles de ce groupe, tenues le 5 mars et le 8 avril 1986 respectivement, les ministres ont réaffirmé qu'une réforme efficace du système monétaire et financier international passait par la convocation d'une conférence internationale q/. Ils ont également dit qu'il fallait créer un comité représentatif composé de ministres des pays en développement et des pays industriels pour examiner les propositions du Groupe des Dix et du Groupe des Vingt-Quatre relatives à la réforme et à l'amélioration du système monétaire international et pour prendre les mesures nécessaires à la préparation de cette conférence.

21. En septembre 1986, à la huitième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés réunie à Harare (Zimbabwe), les participants se sont déclarés gravement préoccupés par l'absence de progrès dans les efforts déployés pour instaurer une véritable réforme et restructurer le système monétaire et financier international (A/41/697-S/18392, annexe, sect. II, par. 39). A cet égard, ils ont rappelé la nécessité de convoquer rapidement la Conférence internationale sur les moyens monétaires et financiers du développement proposée par leur septième Conférence au sommet.

22. Toujours en septembre 1986, à sa trente-cinquième réunion ministérielle, le Groupe des Vingt-Quatre a rappelé qu'une réforme efficace des systèmes monétaire et financier internationaux passait par la convocation d'une conférence internationale r/ et déclaré que la constitution d'un comité ministériel représentatif constituerait une étape importante dans la préparation de cette conférence, ce qu'il a de nouveau affirmé à sa trente-sixième réunion ministérielle le 8 avril 1987 s/.

23. Plus récemment, il était noté dans l'Acte final de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est tenue à Genève du 12 au 31 juillet 1987 :

"De nombreux membres de la CNUCED avaient proposé la tenue d'une conférence internationale à participation universelle sur la monnaie et le financement du développement en vue de mettre en place un système monétaire stable, efficace et équitable. D'autres membres n'ont pas convenu qu'une telle conférence était nécessaire et ont indiqué que ces questions étaient traitées - et devaient continuer de l'être - de manière satisfaisante par le Comité intérimaire du FMI et le Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI t/."

24. En dépit de leur diversité, les propositions relatives à la convocation d'une conférence qui ont été faites depuis 1980 semblent toutes fondées sur la même constatation, à savoir que les institutions monétaires, financières et commerciales existantes ont été créées alors que la situation économique et politique et les principes sur lesquels reposait la coopération économique internationale différaient complètement de la réalité de ces dernières années. Bien que certaines modifications aient été apportées à ces institutions depuis leur création, dans le simple souci de s'adapter à une situation qui n'avait plus rien à voir avec le consensus des années 40, on s'est sérieusement interrogé, depuis 20 ans, sur l'aptitude du système à faire face aux problèmes actuels et à venir, y compris le ralentissement de la croissance économique dans l'hémisphère nord qui s'accompagne d'une persistance du chômage, dont les taux restent élevés, ainsi que les perspectives médiocres de développement économique dans le sud. Tout cela a suscité plusieurs tentatives de réforme plus complète du système issu de Bretton Woods et des appels répétés en faveur de la convocation d'une nouvelle conférence monétaire mondiale.

Notes

a/ Robert D. Muldoon, "Rethinking the ground rules for an open world economy", Foreign Affairs, été 1983, p. 1080.

b/ Ibid., p. 1094.

c/ Ibid., p. 1095.

d/ Voir Actes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, sixième session, vol. I, rapport et annexes (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.II.D.6), annexe VI.

e/ Comment remettre de l'ordre dans l'économie internationale. Action internationale visant à assurer la reprise de l'économie et du développement (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.II.C.2), par. 91.

f/ Ibid., par. 93.

g/ IMF Survey, 13 juin 1983, p. 172.

h/ Towards a New Bretton Woods, Challenges for the World Financial and Trading System: Report by a Commonwealth Study Group (Londres, Commonwealth Secretariat, 1983).

i/ "La situation économique mondiale, plus particulièrement du point de vue du développement" (TD/L.230).

j/ L'importance de cette déclaration pour ce qui est de l'attitude des pays socialistes à l'égard du système monétaire international est analysée dans "La réforme monétaire internationale et les pays socialistes", Supplément à l'étude sur l'économie mondiale, 1985-1986 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.86.II.C.2), p. 1 à 27.

k/ IMF Survey, 18 juin 1984, p. 189.

l/ Directions for Reform: The Future of the International Monetary and Financial System (Sahibabad, Inde, 1987, Vikas Publishing House Pvt. Ltd.).

m/ Intergovernmental Group of 24 on International Monetary Affairs, Documents of the G-24, 1972-1986, ronéo (Washington, D. C., mars 1986), p. 229 à 243.

n/ Ibid., p. 217 à 228.

o/ Ibid., p. 243.

p/ Ibid., p. 260.

q/ Ibid., p. 160 et Intergovernmental Group of 24 on International Monetary Affairs, "Communiqué on the thirty-fourth meeting of Ministers", ronéo (Washington, D. C., avril 1986), p. 9.

r/ Intergovernmental Group of 24 on International Monetary Affairs, "Communiqué on the thirty-fifth meeting of Ministers", ronéo (Washington, D. C., septembre 1986), p. 12.

s/ Intergovernmental Group of 24 on International Monetary Affairs, "Communiqué on the Thirty-sixth meeting of Ministers", ronéo (Washington, D. C., avril 1987), p. 13.

t/ TD/L.316/Add.1, par. 32.
